HONORAIRES DE L'AGENCE

LOCATIONS

TYPE	REMUNERATION
LOCAUX A USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL	3 mois de loyers HT (TVA au taux en vigueur soit 20 %)
LOCAUX A USAGE PROFESSIONNEL	2 mois de loyers HT (TVA au taux en vigueur soit 20 %)
LOCAUX A USAGE D'HABITATION OU MIXTES	- 10 €/m^2 + 3 €/m^2 pour l'établissement de l'état des lieux d'entrée. Partagés par moitié entre le Bailleur et le Locataire. **Le montant de ces honoraires est facturé au locataire ET au bailleur, ET par partie.** - Frais d'entremise à la charge du Bailleur, montant égal à un demi loyer HC et HT, TVA 20 % en sus

Conformément aux usages locaux, et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquées au mandat), la rémunération sera à la charge du locataire.

Sauf, pour les locaux à usage d'habitation ou mixte, où la rémunération sera partagée par moitié entre les parties (loi n° 89-462 du 06 Juillet 1989).

EXPERTISES ET AVIS DE VALEURS

- 1 500 Euros H.T (TVA au taux en vigueur soit 20 %) par lot de propriété (appartements, locaux, terrains, maisons, locaux industriels) ou par tranche de surface de 100 m^2.

- Indemnité d'Eviction : Base de 1 500 Euros HT (TVA au taux en vigueur soit 20 %).

- Fonds de commerces : Base de 1 500 Euros HT (TVA au taux en vigueur soit 20 %).

Un devis sera établi pour déterminer le montant des honoraires.

Je, soussigné, Monsieur André GARRETA, représentant l'agence André GARRETA IMMOBILIER, sise à ANGLET (64600) 38 bis Boulevard des Plages, carte professionnelle n° 585 délivrée le 29.07.1988 par la Préfecture des Pyrénées Atlantiques, atteste par la présente que notre cabinet ne reçoit, ni ne détient, directement ou indirectement, aucun fonds pour le compte de ses clients.

Responsabilité Civile Professionnelle
Police n° 86.181.229
VERSPIEREN SA – 8 Avenue du Stade de France – 93218 LA PLAINE ST DENIS CEDEX

HONORAIRES DE L'AGENCE

VENTES

REMUNERATION

(Pourcentage H.T. appliqué sur le montant de la transaction)
(TVA au taux en vigueur soit 20 %)

MONTANT DE LA TRANSACTION	Locaux à usage d'habitation	Locaux à usage commercial ou industriel	Terrains à bâtir	Cessions de baux	Fonds de commerces
Jusqu'à 30 490 euros	Forfait minimum de 3 049 euros	Forfait minimum de 3 049 euros	Forfait minimum de 3 049 euros	Forfait minimum de 3 049 euros	Forfait minimum de 3 049 euros
Jusqu'à 60 980 euros	9 %	10 %	10 %	10 %	10 %
Jusqu'à 91 469 euros	8 %	10 %	9 %	10 %	10 %
Jusqu'à 121 959 euros	8 %	10 %	8 %	10 %	10 %
Jusqu'à 152 449 euros	8 %	10 %	8 %	10 %	10 %
Jusqu'à 228 673 euros	7 %	10 %	7 %	10 %	10 %
Jusqu'à 304 898 euros	7 %	10 %	7 %	10 %	10 %
Jusqu'à 762 245 euros	6 %	9 %	6 %	9 %	10 %
Jusqu'à + 762 245 euros	6 %	8 %	6 %	8 %	10 %

Conformément aux usages locaux, et de convention expresse entre les parties, la rémunération sera à la charge de la partie indiquée sur le mandat de vente.